

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 11 septembre (11/09/2014)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 05 septembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, M. Daniel BOTTA, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, M. Jérôme VALETTE, **Adjoints,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, Mme Christine HEMERY, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Mathieu RICHARD, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Michèle AJELLO DUGUE (représentée par M. Jean-Michel HENRYOT), M. Michel PIRAME (représenté par Mme Eliette DELMAS), Mme Fabienne GASC (représentée par Mme Maïté GARRIGUES), M. Gilles BENECH (représenté par M. Pierre GUILLAMAT),

Conseillers Municipaux.

ETAIENT EXCUSES :

M. Aïzen ABOUA, Mme Valérie CLARMONT, **Conseillers Municipaux.**

Mme Maryse BAULU est nommée secrétaire de séance.

16 – 11 Septembre 2014

ETUDE DIAGNOSTIC PORTAIL ET CLOITRE DE L'ABBAYE DE MOISSAC

Rapporteur : Mme AUGÉ

Dans le cadre de l'étude diagnostic portant sur la restauration du portail et du Cloître de l'Abbaye de Moissac, il y a lieu de solliciter l'aide de l'Etat, à hauteur de 60 %, ainsi que de la Région Midi-Pyrénées et du Département de Tarn-et-Garonne sur la base du montant de l'offre la mieux disante retenue après consultation.

Le marché a été attribué au groupement présenté par le Cabinet THOUIN pour un montant de 66 216€ HT.

**Le Conseil Communal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

1. **SOLLICITE** l'aide de l'Etat à hauteur de 60 % de la base de l'offre retenue d'un montant de 66 216€ HT,
2. **SOLLICITE** l'aide de la Région Midi-Pyrénées et du Département de Tarn-et-Garonne pour le financement des 40 % restants.

Pour copie conforme
Moissac le 15 Septembre 2014

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT